

Image not found or type unknown



Aggravation de servitude

Par **flopi91**, le **03/06/2019** à **11:38**

Bonjour,

nous sommes propriétaire d'une maison ainsi que d'un chemin. Notre voisin bénéficie d'un droit de passage sur ce chemin. Il a récemment divisé son terrain en 3 parties et souhaite aujourd'hui que les acquéreurs de chacun de ses 3 terrains passent sur notre chemin. Nous y sommes opposés surtout que le mur de séparation est de notre plein propriété. De plus, d'après le code civil, l'aggravation d'une servitude n'est pas possible.

Qu'en pensez vous ?

Merci